



**Objet de la délibération**

**Intégration de l'agriculture urbaine  
dans la politique municipale**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

—————  
Séance Publique du  
25 avril 2018  
—————

La séance est ouverte à 17h15 sous la présidence de Monsieur le Maire assisté des membres du Conseil Municipal.

**Etaient présents :**

M. Norbert METAIRIE, M. Olivier LE LAMER, Mme Marie-Christine BARO, Mme Emmanuelle WILLIAMSON, M. Laurent TONNERRE, Mme Karine RIGOLE, M. Allain LE BOUDOUIL, Mme Claudine LE GOFF, M. Yann SYZ, Mme Agathe LE GALLIC, M. Tristan DOUARD, Mme Nadyne DURIEZ, M. Bruno BLANCHARD, Mme Annick LECUYER, M. Hubert LE GALLIC, M. Robert OLLIER, Mme Fatima RIBEIRO FERNANDES, M. Jean-Paul SOLARO, Mme Annie RAYNAUD, Mme Marie-Christine DETRAZ, M. Jean-Paul AUCHER, Mme Nathalie TREHIN, Mme Anne de PIERREPONT, Mme Janick CAURANT, M. Bertrand LE GALL, Mme Laurence CHEVREL, Mme Gaël LE SAOUT, M. Hassan DIBESSE, Mme Frédérique MALLEBRERA, M. Jean LE BOT, Mme Liliane PETRE, Mme Maria COLAS, Mme Gaëlle BOIS, Mme Noëlle PIRIOU, M. Paul CORNIC, M. Christian MOUTON.

**Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :**

M. Chafik HBILA à M. Olivier LE LAMER  
M. Gwendal ROUILLARD à M. Bruno BLANCHARD  
M. Kevin CARNEC à Mme Nadyne DURIEZ  
M. Fabrice LOHER à Mme Maria COLAS  
M. Franck GEFFRAY à Mme Liliane PETRE  
Mme Delphine ALEXANDRE à M. Paul CORNIC

**Absent(s) excusé(s) :**

M. Bruno JAOUEN, M. Jacques MORIN, M. Pascal BARON.

Départ de M. Hassan DIBESSE lors de l'examen de la question n° 11 (Convention de partenariat entre les Lorientales et le réseau des médiathèques de Lorient) – Pouvoir donné à Mme Anne DE PIERREPONT.

Départ de M. Bertrand LE GALL lors de l'examen de la question n° 43 (Programmation du Contrat de Ville 2018).

Retour de M. Hassan DIBESSE lors de l'examen de la question n° 50 (Lorient numérique – Bilan et perspectives).

Départ de M. Jean LE BOT lors de l'examen de la question n° 66 (Dotation de soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2018 – Sollicitation de subvention pour des projets d'investissement de la Ville de Lorient) – Pouvoir donné à Mme Gaëlle BOIS.

## **INTÉGRATION DE L'AGRICULTURE URBAINE DANS LA POLITIQUE MUNICIPALE**

L'agriculture et les espaces agricoles sont des ressources stratégiques du pays de Lorient, complémentaires à sa maritimité. L'agriculture doit contribuer au développement durable, à la création d'emplois, à la préservation de l'environnement et des paysages, à l'alimentation et au lien social.

Face à ces enjeux, les structures pilotes - Lorient Agglomération, Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan et Chambre d'agriculture - ont élaboré, avec les acteurs socio-économiques du territoire, la Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Le texte d'orientations de la charte, sur le territoire du Pays de Lorient, définit 4 défis :

1. Préserver et valoriser les ressources de l'agriculture et l'emploi,
2. Co-construire un projet alimentaire territorial durable et partagé,
3. Cultiver la qualité territoriale du pays de Lorient et favoriser la transition,
4. Agir pour une mise en œuvre adaptée, concertée et volontariste de la Charte.

En parallèle, un Projet Alimentaire Territorial est labellisé par le Ministère de l'Agriculture.

Le programme prévisionnel d'actions prioritaires bisannuel 2017 – 2018 liste des objectifs opérationnels à ces défis.

Un conseil agricole et alimentaire, composé des structures pilotes et des organismes partenaires, dont les communes, se réunira au minimum deux fois par an. Il suivra la mise en œuvre de la Charte et son programme prévisionnel d'actions.

La Ville de Lorient s'inscrit dans ce programme, notamment à l'enjeu 3.4 Connecter territoire et agriculture/ Accompagner un plan agriculture urbaine/ Intégrer l'agriculture urbaine dans les politiques municipales.

Un projet concerne l'implantation d'une micro-ferme au Bois-du-château, adossé à une structure d'accompagnement.

### **Projets**

Un projet de micro-fermes peut trouver place dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), à travers lequel l'ANRU accompagne la restructuration de 200 quartiers prioritaires de la politique de la ville dits d'intérêt national. Le projet lorientais consiste en la création d'une nouvelle activité économique agricole en milieu urbain, au Bois-du-Château, qui participe à la lutte contre le chômage. Des études de faisabilité sont en cours, une appréciation quant à la viabilité du projet sera portée d'ici fin 2018.

D'autres réflexions peuvent être portées au niveau de la ville de Lorient, et notamment un ensemble d'actions de micro agriculture, permettant de travailler en lien avec les habitants autour des pratiques de cultures : créations et animation de coins nature dans les écoles, travail en lien avec les centres sociaux autour de jardinières, plantations d'arbres fruitiers, développement des jardins partagés et soutien aux jardins familiaux, accès à des micro espaces de culture dans le centre-ville, etc.

### **Approbation de la Charte**

La Charte de l'agriculture et de l'alimentation a été approuvée à l'unanimité par les conseils communautaires de Lorient Agglomération et de la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan, ainsi que par la Chambre d'Agriculture du Morbihan.

L'approbation de la Charte conforte la démarche intercommunale.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**Vu** l'avis des commissions concernées,

Article 1 : **APPROUVE** la Charte de l'agriculture et de l'alimentation.

Article 2 : **INTEGRE** l'agriculture urbaine dans la politique municipale.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Pour le Maire, l'Adjoint Délégué, à  
l'Environnement et à la Transition Energétique  
et au Patrimoine Bâti

**TONNERRE Laurent**

Affiché en Mairie le

**02/05/2018**